

ACCUEIL DE LOISIRS



OCTOBRE 2020 - DE 6 À 12 ANS

PETITS MONTRES

ET COMPAGNIE !!

DU 26 AU 30 OCTOBRE



Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement du Haut Doubs

8 rue Charles le Téméraire 25560 La Rivière-Druegon

Tél. : 03.81.49.82.99 - Mail : contact@cpiehautdoubs.org - Site : www.cpiehautdoubs.org

Petits monstres et compagnie

THÉMATIQUES DE LA SEMAINE



Alors que la nuit grignote le jour, que le froid envahit les rues, que l'hiver s'annonce, voici que surgit une nouvelle bien plus effrayante encore : les monstres sont de retour ! Ils se sont donnés rendez-vous pour une semaine horrible... Le seul moyen de leur échapper est de vous faire passer pour l'un d'entre eux.

Sorcière, loup-garou, vampire et autres bêtes de la nuit vous attendent... Tremblez !

Découpe ta citrouille

Histoires et frissons

Fabriquer des potions

Découverte des animaux de la nuit

Grands jeux

Création de petits monstres et compagnie

INSCRIPTION

Les activités se déroulent sur le site du CPIE à la Rivière-Drugeon, de 9h30 à 17h. **L'accueil est assuré à partir de 8h30 jusqu'à 18h.** Le repas du midi, tiré du sac, est fourni par les parents et pris sur place. Le goûter est fourni par le CPIE. Nous accueillerons entre 10 et 12 enfants en fonction de la réglementation de Jeunesse et Sport à la date du séjour. Les activités se dérouleront dans le respect des règles sanitaires en vigueur (Covid-19) établies par Jeunesse et sport.

Inscription obligatoire avant le 12 octobre, en joignant le bulletin d'inscription ci-joint (ou téléchargeable sur le site internet) et le règlement du séjour. Le chèque ne sera débité qu'au démarrage du séjour. Le séjour sera confirmé le 13 octobre en fonction du nombre d'inscrits (minimum 7 enfants pour le maintien du séjour).

TARIFS

Quotient familial CAF*	Tarif à la semaine	Adhérent CPIE *
De 0 à 800 €	50€	- 11 € à déduire du tarif à la semaine
De 801 € à 1 000 €	60€	
De 1 001 € à 1 200 €	70€	
De 1 201 € à 1 400 €	75€	
De 1 401 € à 2 000 €	80€	
+ de 2 000 €	85€	

ADHÉSION

* Pour adhérer, complétez le bulletin d'inscription disponible au CPIE ou sur le site.

* Adhésion annuelle individuelle : 10 €

* Adhésion annuelle famille: 20 €

Dans ce cas, merci de veiller à faire 2 chèques distincts.

Bulletin d'inscription 2020

L'enfant

Nom : Prénom :

Date de naissance (obligatoire) :/...../..... Sexe : F - M (rayer la mention inutile)

Le responsable légal

Nom et Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Mail :

Tél. : Tél. travail :

N° Sécurité Sociale couvrant l'enfant :

Département CPAM :

Caisse d'allocations familiales de

Adresse :

N° d'allocataire Quotient familial.....

* Merci de fournir votre numéro d'allocataire et attestation quotient familial CAF.

Sans l'attestation, le tarif de 85€ par séjour sera appliqué.

J'autorise la diffusion des photos de mon enfant pris lors du séjour,

dans le cadre de promotion des actions du CPIE ? Oui Non

dans le cadre d'un article de journal ? Oui Non

Je demande que mon enfant soit inscrit à l'accueil de loisirs organisé par le CPIE du Haut-Doubs sur le site de la Maison de l'environnement à La Rivière-Drugeon (cochez) :

à la semaine (du lundi 26 au vendredi 30 octobre 2020)

Coût pour l'enfant :

Souhaitez-vous recevoir une facture ? Oui Non

L'inscription de votre enfant est validée lors de la réception de cette fiche d'inscription complétée, recto-verso, et accompagnée du règlement.

Quelques consignes à respecter

Le repas de midi devra, dans la mesure du possible, être rangé dans un sac isotherme contenant un pain de glace ou une mini glacière.

L'enfant devra apporter un sac à dos nominatif contenant une casquette, une gourde, un imperméable pour les sorties sur le terrain, ainsi qu'un change complet (apporté le lundi matin et récupéré le vendredi soir).

Vêtir l'enfant avec des vêtements usagés (qu'il peut salir) et des chaussures adaptées aux sorties de terrain.

Fiche sanitaire de liaison

Vaccination

Il devient **obligatoire de fournir la photocopie des vaccins** ou un certificat de contre indication de l'enfant.

Si aucun nouveau vaccin n'a été effectué durant l'année en cours, la photocopie reste valable pour l'ensemble des accueils de loisirs pour 2020.

Attention ! Le vaccin anti-tétanique ne présente aucune contre indication.

Renseignements médicaux concernant l'enfant

L'enfant suit-il un traitement médical pendant le séjour ? oui non

Si oui, joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments, dans leur emballage d'origine, marquées au nom de l'enfant avec la notice).

L'enfant a-t-il eu les maladies suivantes ? *Si oui, entourez le mot*

Rubéole	Varicelle	Angine	Scarlatine	Rhumatisme
Coqueluche	Otite	Rougeole	Oreillons	articulaire aigu

Allergies : Asthme Alimentaires Médicamenteuses Insectes (précisez)

Autres :

Cause de l'allergie et conduite à tenir :

Difficultés de santé et précautions à prendre :

Recommandations utiles des parents :

Adresse et téléphone (pendant le séjour) :

Nom et téléphone du médecin traitant (facultatif) :

Je soussigné(e),....., responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes les mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Date :

Signature :